

COMMUNIQUÉ

Suite aux dernières décisions des autorités civiles et de nos évêques (*), il y a lieu de noter que :

- **La suspension de toutes les célébrations religieuses publiques est prolongée jusqu'au 19 avril inclus au moins.**
- Les célébrations de la **Semaine Sainte** (5-12 avril) sont donc également suspendues.

Dimanche des Rameaux : Les rameaux qui seront bénis lors de célébrations « privées » ne seront pas mis à disposition ni à l'intérieur ni à l'extérieur des églises. Motifs : les rameaux font partie de la *liturgie* du dimanche des Rameaux et pour éviter tout rassemblement.

La **messe chrismale** pour le Brabant wallon est postposée. Elle sera célébrée dès que la situation le permettra.

- Les **funérailles** ne peuvent plus se célébrer dans un lieu confiné, donc plus dans une église ou une chapelle.
Il reste toujours possible de faire appel à un prêtre pour un temps de prière « en plein air » au cimetière ou au funérarium.
Une messe pourra toujours être célébrée quand la situation le permettra.
- Le **Dimanche autrement** prévu le 26 avril est annulé.

A l'exception des changements ci-dessus, toutes les autres indications reprises dans [le communiqué du 19 mars](#) sont toujours d'application.

Ne perdons pas l'espérance et poursuivons notre communion dans la prière !

Albert-Marie Demoitié, doyen et responsable de l'UP Nivelles,
et l'équipe des Permanents,
le 26 mars 2020

(*) Les communiqués des évêques sont disponibles sur le site « cathobel.be ».